

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 72-931/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons .

n° 72-931/SG/AI

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
15 juin 1972

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro  
25 juin 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Mme Amina Omar Rowah est autorisée à exercer le commerce des boissons, licence de 5e classe, au bar-restaurant sis à Ambouli (derrière le «Provençal »).